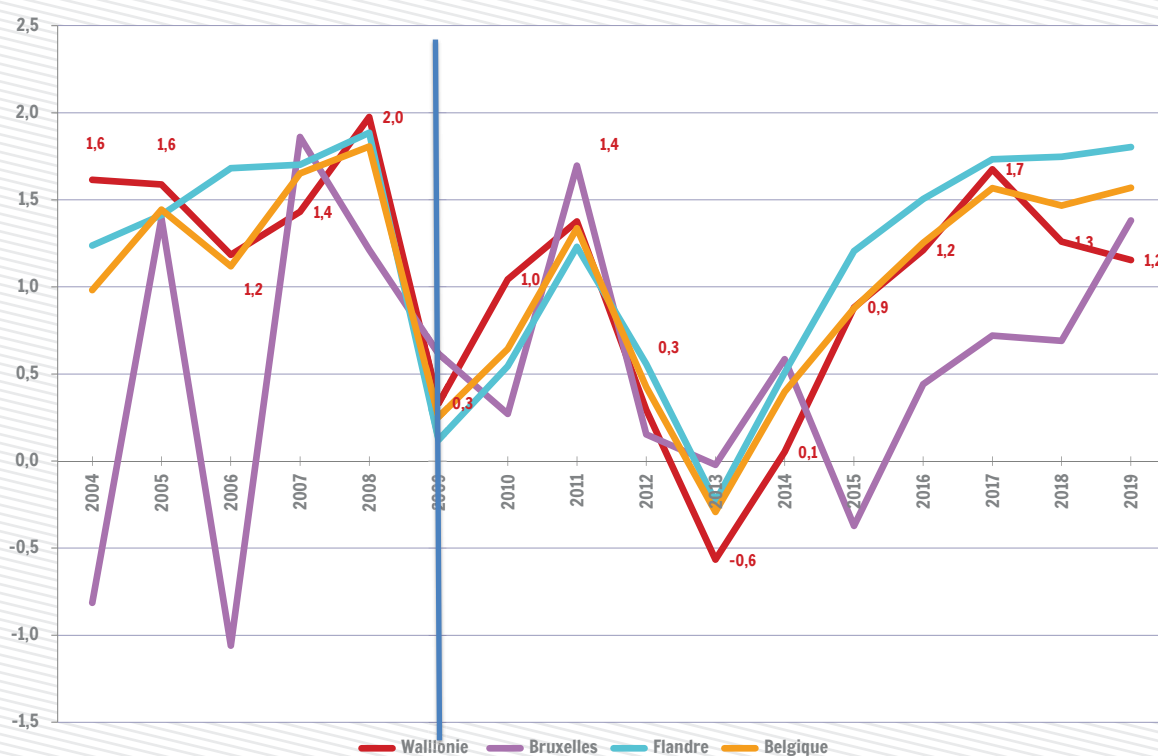


# Croissance annuelle moyenne de l'emploi

## +1,2%

C'est le taux de croissance de l'emploi wallon en 2019, confirmant le léger ralentissement de la croissance observé en 2018

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur par région



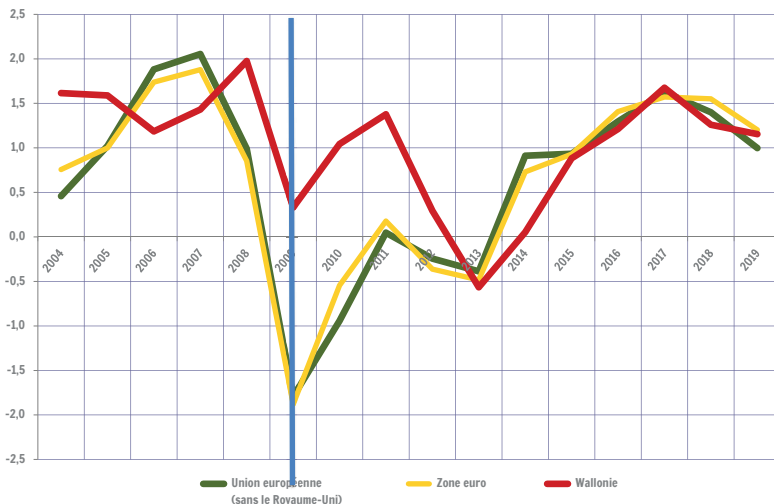
Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2019, BNB, version février 2021)

En moyenne, sur la période 2009-2019 (la dernière série statistique disponible dans les comptes régionaux), l'emploi intérieur wallon a crû légèrement moins vite que l'emploi intérieur flamand et l'emploi intérieur belge (avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8 % pour la Wallonie, de 1,1 % pour la Flandre et de 0,9 % pour l'ensemble de la Belgique).

L'estimation de l'emploi intérieur dans la comptabilité régionale a été revue à partir de 2009, il n'est donc pas possible dans cette édition de mesurer l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2009 et donc l'impact de la crise financière. On peut cependant toujours observer la reprise plus rapide de la croissance de l'emploi en Wallonie (+1,0 % en 2010 et +1,4 % en 2011) qu'en Flandre (+0,5 % en 2010 et +1,2 % en 2011) après cette crise, probablement en lien avec la politique d'emploi en place à l'époque. D'après ces nouvelles estimations, l'impact du rebond de la crise (notamment suite à la crise des dettes souveraines) sur l'emploi en 2013 a été plus important en Wallonie (-0,6 %) qu'en Flandre (-0,2 %). Ensuite, à la différence de ce qu'il s'est passé après la crise financière, c'est la croissance de l'emploi flamand qui a redémarré plus rapidement (+0,5 % en 2014, +1,2 % en 2015 et +1,5 % 2016 contre respectivement 0,1 %, 0,9 % et 1,2 % en Wallonie). En 2017, l'emploi wallon et flamand croit au même rythme de +1,7 %. Ensuite, la croissance se maintient en Flandre et s'accélère même légèrement en 2019 (+1,8 %) tandis qu'en Wallonie elle ralentit (1,3 % en 2018 et 1,2 % en 2019).

# Croissance annuelle moyenne de l'emploi

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur. Comparaison Wallonie / Europe (Union européenne : sans le Royaume-Uni)



Entre 2009 et 2019, l'emploi intérieur wallon a augmenté (+0,8 %) à un rythme légèrement supérieur à celui de l'emploi intérieur de l'Union européenne (+0,6 %) et de la zone euro (+0,6 %). Durant cette période, il a crû à un rythme supérieur à l'emploi intérieur français (+0,6 %), au même rythme que l'emploi intérieur des Pays-Bas (+0,8 %) et à un rythme inférieur à l'emploi intérieur allemand (+1,0 %).

Le taux de croissance de l'emploi intérieur wallon en 2019 (+1,2 %) est supérieur à celui de l'Union européenne (+1,0 %) et égal à celui de la zone euro (+1,2 %). Il a crû plus lentement que chez nos voisins néerlandais (+1,9 %), un peu plus vite qu'en France (+1,1 %) et qu'en Allemagne (+0,9 %).

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2019, BNB, version février 2021) et Commission européenne (AMECO)

## Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Dans la comptabilité nationale et régionale, le nombre d'emplois, un stock, est calculé de telle manière à pouvoir être comparé aux agrégats économiques tels que le PIB, qui est un flux (tout ce que l'on a produit au cours de l'année). Pour calculer l'emploi « nécessaire à la production d'une année », on utilise un stock moyen. Pour passer du nombre d'emplois en fin de trimestre (données de base) au nombre moyen d'emplois, on calcule l'emploi moyen de chaque trimestre et ensuite on calcule la moyenne annuelle des quatre trimestres.

Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la formule :

$$TCAM = \left( \sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

## Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Les séries publiées par l'ICN dans les comptes régionaux commencent désormais à l'année 2009. Des données antérieures sont disponibles auprès de l'ICN mais elles n'ont pas encore été adaptées aux modifications méthodologiques intervenues dans les comptes régionaux en 2020. Une rupture de série a lieu entre 2008 et 2009 et les résultats pour la période 2003-2008 seront adaptés au cours de l'année 2021.

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux - <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

AMECO - [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/db\\_indicators/ameco/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm)

Vander Stricht, V (2020) De l'embauche à la hausse du taux d'emploi. WP n°31 - <https://www.iweps.be/publication/de-lembauche-a-hausse-taux-demploi-parcours-concepts-definitions-sources-de-donnees/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2022